

## Rapport de vérification des comptes à l'Assemblée Générale du 18 mars 2019

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2018, nous avons procédé, en appliquant les principes usuels de contrôle et sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de votre association pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

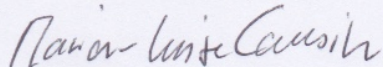
Le total du bilan se monte à **CHF 337'309,49** la fortune finale atteint **CHF 322'739,34** et le compte d'exploitation présente un excédent de produits de **CHF 23'729,30**.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

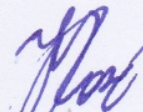
Le résultat de notre travail nous permet de vous recommander l'approbation des comptes, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour la tenue et la présentation de la comptabilité.

Genève, le **7.03.2019**

Les vérificateurs des comptes :



Maria-Luise CAUSIN  
9, ch. De la Pierre-à-Bochet  
1226 Thônex



Jean-Jacques ROSÉ  
7, av. du Lignon  
1219 Le Lignon